

# Programme et inscription des **Mercredis de novembre**







ALSH 3/11 ans de Bubry ~ **du 08/11/2023 au 29/11/2023**

Nom et Prénom du / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 30 Octobre

Pôle enfance jeunesse ou par mail à [animation.bubry@gmail.com](mailto:animation.bubry@gmail.com)

	Mercredi 8 Novembre	Présence	Mercredi 15 Novembre	Présence	Mercredi 22 Novembre	Présence
Matin	Je fabrique mon bâton de pluie 3/6 ans Atelier créatif : La cheminée du père Noël 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Je crée mon tambourin 3/6 ans ma flûte de Pan 6/11 ans 	<input type="checkbox"/>	Je fabrique mes castagnettes 3/6 ans  A la poursuite du Pôle Express 6/11 ans	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	  Décoration d'automne 3/6 ans Jeu du « Animo Run » 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Jeux au « city parc » 3/6 ans Médiathèque 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Loup cache-cache 3/6 ans Atelier bien être 6/11 ans	<input type="checkbox"/>
	Mercredi 29 Novembre	Présence	  			
Matin	Prépare ton goûter 3/6 ans Atelier pyrogravure 6/11 ans	<input type="checkbox"/>				
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>				
Après-midi	J'invente, je crée 3/6 ans Sortie cinéma 6/11 ans	<input type="checkbox"/>				

Date :

Signature :



Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h30.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2023
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre de l'ALSH BUBRY RR à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : [www.bubry.fr](http://www.bubry.fr)

**Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.**

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06 .70.27.23.41

[animation.bubry@gmail.com](mailto:animation.bubry@gmail.com)

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

